

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 2/7 : Codes CORINE **31.21** à **31.88**

31.21	LANDES SUBMONTAGNARDES A AIRELLES (VACCINIUM)
31.22	LANDES SUB ATLANTIQUES A GENET ET CALLUNE
31.226	LANDES MONTAGNARDES A CALLUNE (CALLUNA) ET GENET (GENISTA)
31.4	LANDES ALPINES ET BOREALES
31.42	LANDES A RHODODENDRON
31.432	FOURRES A GENEVRIER SABINE (JUNIPERUS SABINA)
31.44	LANDES A CAMARINE (EMPETRUM) ET AIRELLES (VACCINIUM)
31.47	LANDES A RAISIN D'OURS (ARCTOSTAPHYLOS UVA-URSI)
31.611	FOURRES D'AULNES VERTS DES ALPES
31.6211	BROUSSES DE SAULES BAS DES ALPES
31.7456	LANDES EN COUSSINET A GENET DE VILLARS (GENISTA PULCHELLA)
31.8123	FRUTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
31.82	FOURRES A BUIS
31.842	LANDES A GENET PURGATIF (CYTISUS PURGANS)
31.88	FOURRES DE GENEVRIERS COMMUNS

LANDES SUBMONTAGNARDES A AIRELLES (VACCINIUM)
(code CORINE 31.21)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Ces formations sous-arbustives basses, mesurant 30 à 50 cm, sont dominées par les airelles, notamment la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), qui constituent un couvert dense et continu ou épars en taches, au sein de pâturages maigres, parfois semi-boisés de moyenne montagne. La densité et le couvert de ces landes sont variables, car dépendant des conditions locales, de l'imbrication avec d'autres formations végétales et surtout de l'impact des activités humaines par le biais du pastoralisme et de l'écobuage.

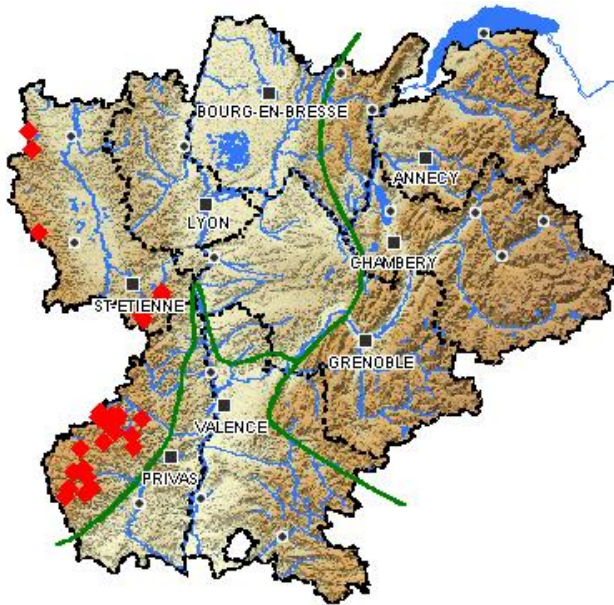
Ecologie

Ces landes de l'étage montagnard recouvrent des sols peu épais et grossiers avec une forte proportion de sable et d'arènes, sur des roches acides, dans des pentes variées. Elles colonisent des expositions diverses, de préférence assez fraîches, dans des éboulis stabilisés, versants rocheux et pâturages.

Espèces guides

Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Callune (*Calluna vulgaris*), Luzule multiflore (*Luzula multiflora*), Luzule blanc-de-neige (*Luzula nivea*), Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, l'aire de répartition des landes montagnardes concerne les massifs de l'est et du sud de la France : Vosges, Jura, Alpes et Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, ces landes sont distribuées dans l'ensemble des massifs montagneux, tout particulièrement dans les grands massifs siliceux des Alpes du nord, du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges au Dauphiné méridional. Elles sont plus rares et plus localisées dans les Préalpes calcaires, nettement plus forestières. Sur les versants du Massif central, elles sont également présentes, en expositions fraîches, dans les parties hautes des départements de la Loire et de l'Ardèche.

Menaces

Les landes montagnardes à Airelles sont assez largement répandues dans certains secteurs des Alpes. Elles se sont même probablement étendues dans les dernières décennies, en bénéficiant, au moins dans un premier temps, de la déprise pastorale. Cependant, la poursuite du déclin du pastoralisme conduit peu à peu à terme au reboisement naturel de ces landes (réinstallation de pinèdes, hêtraies et sapinières). De plus, certaines ont fait l'objet de programmes de plantations de conifères à grande échelle, notamment dans le Massif central. Leur conservation nécessite donc de maintenir un équilibre au travers des activités pastorales, par le biais de la restauration raisonnée de pâturages de moyenne montagne.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - MAUBON, M., 1993, Contribution à l'étude de la dynamique de la lande à myrtille dans une pessière d'altitude, Mémoire de D.E.A., DEA Gestion des espaces montagnards : sociétés et environnement, Université J. Fourier, Grenoble, Laboratoire de dynamique des écosystèmes d'altitude, Université de Savoie, 62p.+annexes

LANDES SUB ATLANTIQUES A GENET ET CALLUNE
(code CORINE 31.22)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cette formation sous-arbustive basse, qui atteint 40 à 60 cm, constitue un couvert plus ou moins dense, continu ou dispersé. Dominée principalement par la Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*) et divers petits genêts, elle est issue de déforestation ancienne par des activités humaines pluriséculaires (pastoralisme, écobuage), pour la constitution de pâturages. Le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) peut s'associer à la callunaie-genistaie subatlantique et constitue alors des massifs plus élevés.

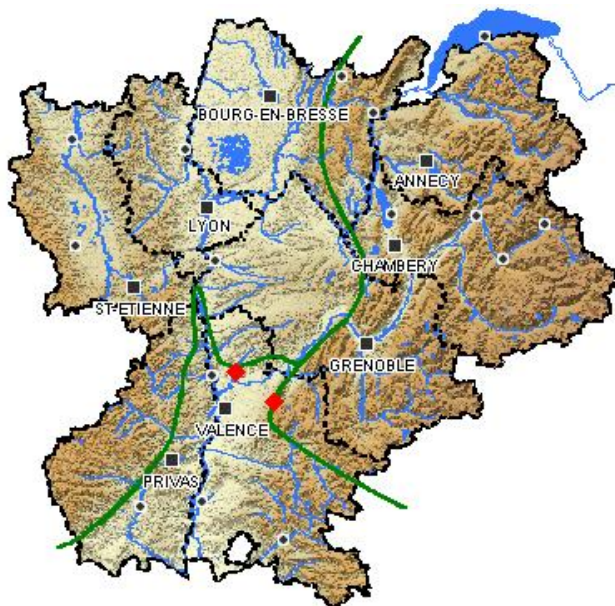
Ecologie

Cette lande est présente jusque vers 800 m d'altitude, aux étages collinéen et montagnard inférieur, sous climat subatlantique à subcontinental, aux influences océaniques atténuées. Elle colonise des plateaux ou des pentes modérées, en toutes expositions sur des sols acides couvrant des roches siliceuses.

Espèces guides

Callune vulgaire (*Calluna vulgaris*), Genêt d'Allemagne (*Genista germanica*), Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*), Genêt poilu (*Genista pilosa*), Genêt sagitté (*Genista sagittalis*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est largement distribué dans une large partie ouest et nord-ouest de la France. En Rhône-Alpes, la callunaie-genistaie subatlantique est bien représentée dans les moyennes montagnes de l'Ardèche et de la Loire. Elle devient nettement plus rare et plus localisée dans l'Avant-pays dauphinois et savoyard (Isle Crémieu, Bonnevaux, Chambaran ...) en petites surfaces peu étendues et morcelées, sur la marge est de son aire de répartition. Sa distribution rhônalpine est mal connue : il faut la rechercher sur l'ensemble de la zone molassique périalpine qui borde à l'ouest et au nord-ouest les Préalpes du nord, depuis les bords du lac Léman jusqu'au Valentinois.

Menaces

De nombreuses landes se sont naturellement reboisées, suite à la déprise rurale, qui a conduit à l'abandon de pratiques agropastorales anciennes, comme la récolte de la brande, l'écobuage et le pâturage extensif. Concomitant depuis plus d'un siècle, l'enrésinement systématique des landes subatlantiques est l'une des causes majeures de leur disparition. Aujourd'hui, ce type de lande, est en voie de disparition dans de nombreuses régions, comme dans le Bas-Dauphiné. Localement, l'ouverture de carrières (sablères) ou l'aménagement de routes sont aussi en cause. Des actions de préservation et une restauration par la lutte contre le reboisement doivent désormais être engagées pour en assurer la conservation.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J. C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

LANDES MONTAGNARDES A CALLUNE (CALLUNA) ET GENET (GENISTA)
(code CORINE 31.226)



Description

Il s'agit de formations sous-arbustives hautes d'environ 40 à 60 cm, caractérisées par la Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), qui couvre de vastes surfaces de sa floraison rose vif puis rose terne à la fin de l'été. La callunaie montagnarde constitue souvent des peuplements denses et continus, ou se trouve dispersée en taches éparses dans les pâturages maigres de moyenne montagne et dans les zones semi-boisées. Elle est souvent parsemée d'arbres et arbustes : genévriers, sorbiers, bouleaux, pins ...

Ecologie

La callunaie montagnarde recouvre des pentes sèches et semi-sèches, bien exposées avec une préférence pour les adrets, en inclinaisons diverses (faibles à très fortes), sur des sols acides et maigres. Elle colonise les éboulis stabilisés, les versants rocheux et les pâturages à l'abandon ou peu parcourus.

Espèces guides

Callune (*Calluna vulgaris*), Genêt poilu (*Genista pilosa*), Genêt ailé (*Genista sagittalis*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*), Genévrier commun (*Juniperus communis*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, la callunaie montagnarde est répartie principalement dans les massifs siliceux : Vosges, Massif Central, Pyrénées et Alpes du nord, et semble nettement plus localisée dans les Alpes du sud. En Rhône-Alpes, elle est présente dans les moyennes montagnes de l'Ardèche et de la Loire, où elle relaie en altitude la callunaie subatlantique, ainsi que dans les départements alpins, où elle peut couvrir des surfaces importantes, dans des pentes bien exposées, notamment dans les massifs des Alpes intermédiaires siliceuses du Dauphiné méridional (Oisans, Valbonnais ...). Elle est un peu plus rare dans les Préalpes calcaires, nettement plus forestières et en Savoie.

Menaces

Etablie dans un contexte de moyenne montagne, la callunaie montagnarde est assez peu menacée par les activités humaines, et s'est même vraisemblablement étendue dans les dernières décennies en bénéficiant, au moins dans un premier temps, de la déprise rurale. Cependant, la poursuite du déclin du pastoralisme conduit peu à peu à terme au reboisement naturel de ce type de lande (installation de pinèdes et hêtraies). Les plantations résineuses constituent cependant une menace importante pour la callunaie, notamment dans le Massif central. Sa conservation nécessite de maintenir un équilibre entre sylviculture et pastoralisme, si besoin par la restauration raisonnée de pâturages de moyenne montagne.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

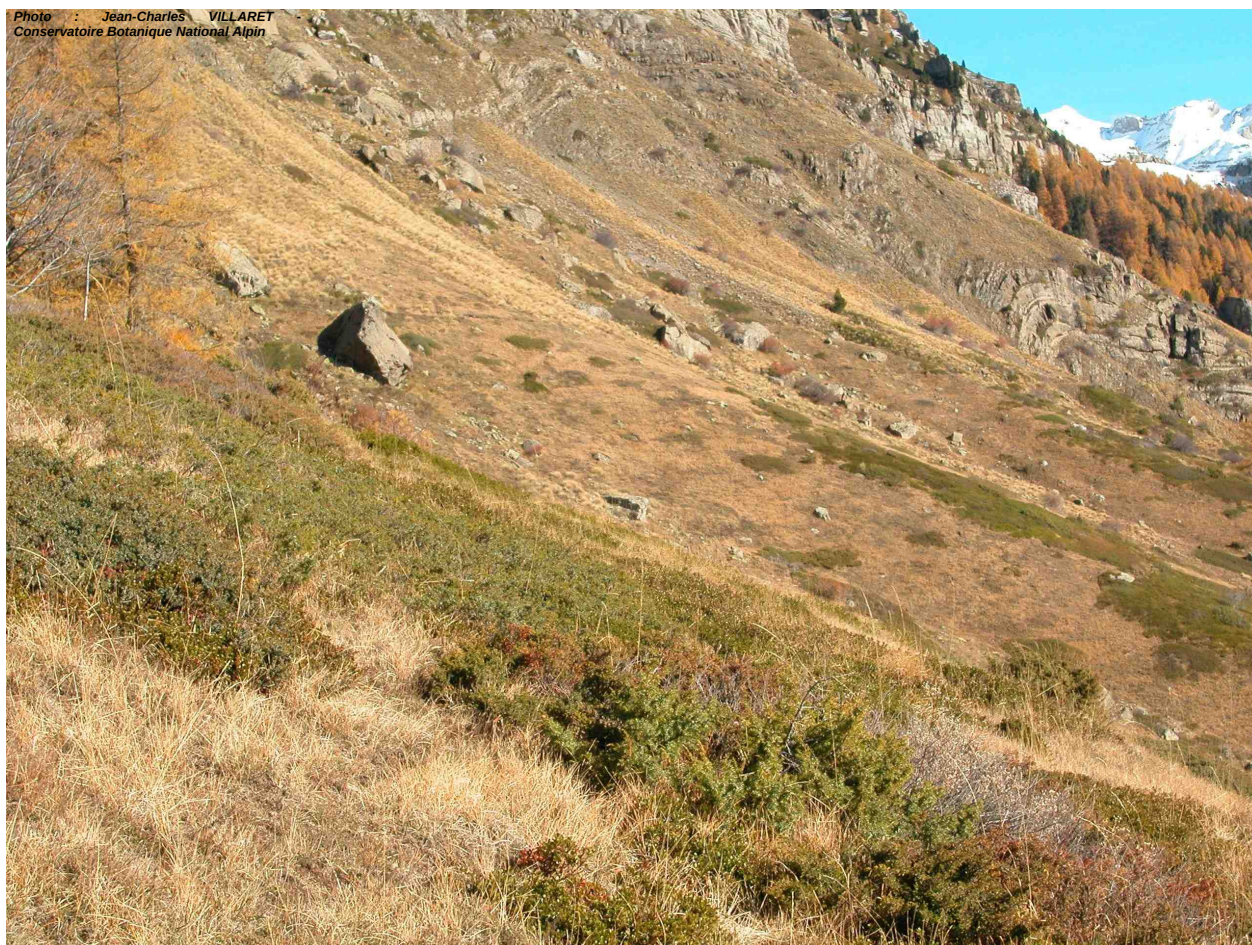
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

LANDES ALPINES ET BOREALES (code CORINE 31.4)



Description

Atteignant 50 cm de hauteur, rarement plus, ces formations sous-arbustives basses sont essentiellement dominées par diverses plantes ligneuses rampantes ou semi-prostrées, à croissance lente et aux feuilles coriaces souvent persistantes (éricacées, genévriers). Elles présentent un couvert plus ou moins dense et souvent discontinu en mosaïque avec des pelouses maigres et des bosquets clairs d'arbres épars (pins, épicéas, mélèzes, bouleaux, sorbiers). Lichens et mousses terricoles y sont aussi abondants.

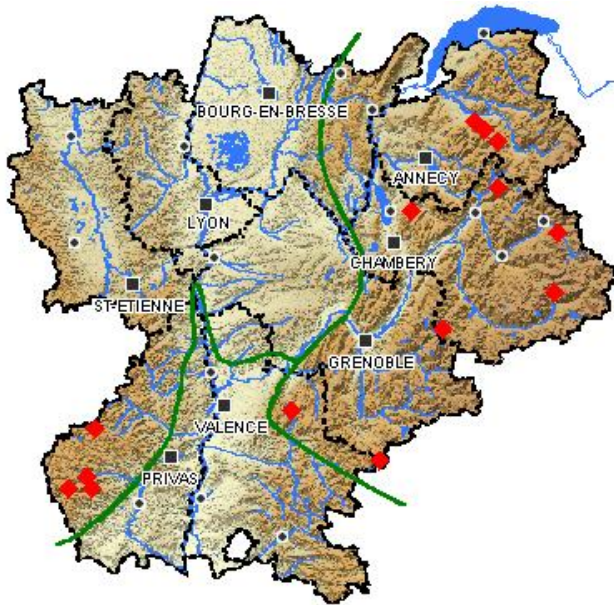
Ecologie

Etablies dans des conditions difficiles : pentes fortes vite desséchées, crêtes très froides exposées au vent et au grésil, ou versants à enneigement persistant, les landes de montagne occupent des terrains maigres sur sols superficiels et caillouteux, souvent acides et peu fertiles ou très calcaires.

Espèces guides

En versant sec : Genévrier nain (*Juniperus sibirica*) et Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) ; Au niveau des crêtes froides exposés : Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Camarine (*Empetrum hermaphroditum*), Azalée naine (*Loiseleuria procumbens*). En ubac frais : Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les landes de ce type occupent les étages subalpin et alpin inférieur, entre 1500 et 2400 m d'altitude. Elles sont présentes dans les plus hauts massifs montagneux, surtout dans les Alpes et les Pyrénées, ainsi que sur les sommets les plus élevés du Massif central et du Jura. Dans la région Rhône-Alpes, les landes subalpines constituent un habitat particulièrement répandu et représentatif des Alpes, aussi bien dans les Préalpes sur substrat calcaire que dans les grands massifs siliceux centraux de la Haute-Savoie au Dauphiné méridional. Favorisées par la déprise pastorale, elles se trouvent même en expansion dans de nombreux massifs.

Menaces

Couvrant des surfaces importantes, les landes subalpines ne constituent pas, en général, des habitats particulièrement vulnérables. Elles sont assez peu menacées par les activités humaines directes et ont bénéficié, au moins dans l'immédiat, de la déprise rurale en colonisant les pâturages à l'abandon. Cependant, la poursuite du déclin du pastoralisme, allié à la remontée des étages de végétation occasionnée par le réchauffement climatique, peut se traduire à long terme par leur reboisement progressif, au moins dans les stations secondaires. Les travaux lourds d'aménagements touristiques, peuvent localement représenter une menace importante. Il est donc nécessaire d'en suivre l'évolution.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin, déterminant pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p.

LANDES A RHODODENDRON (code CORINE 31.42)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Cette formation sous-arbustive, généralement dense, haute d'environ 50 à 70 cm, est dominée par le Rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum), aux feuilles vert sombre luisantes, coriaces et persistantes, associé à la Myrtille (Vaccinium myrtillus) aux feuilles tendres et caduques. La rhodoraie peut couvrir de vastes surfaces homogènes sur des versants réguliers, mais le plus souvent constitue des taches disposées en mosaïque avec des rochers, éboulis, prairies, fourrés et bosquets.

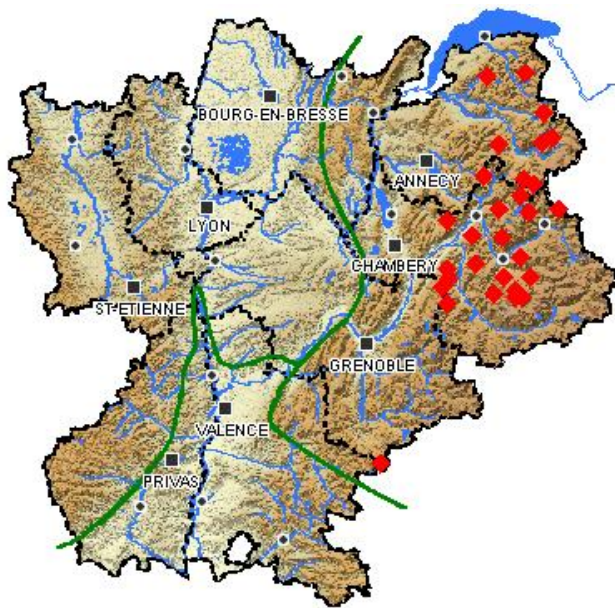
Ecologie

La rhodoraie occupe les pentes moyennes à fortes, sur sols acides et humifères recouvrant des éboulis stabilisés ou des versants rocheux, de préférence dans les combes et bas de pentes. Elle recherche les expositions fraîches, à enneigement abondant, à l'étage subalpin entre 1400 et 2300 m d'altitude.

Espèces guides

Rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum), Myrtille (Vaccinium myrtillus), Airelle bleue (Vaccinium uliginosum), Alisier nain (Sorbus chamaemespilus), Chèvrefeuille bleu (Lonicera caerulea), Homogyne des Alpes (Homogyne alpina), Lycopode sélagine (Huperzia selago), Mélampyre des forêts (Melampyrum sylvaticum)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ce type de lande est présent dans les plus hauts massifs montagneux, principalement dans les Alpes et les Pyrénées et très localement dans le Jura, où il est rare. Dans la région Rhône-Alpes, la rhodoraie-vacciniaie constitue un habitat particulièrement répandu et représentatif des versants ombragés et des pentes d'ubac des Alpes occidentales, aussi bien dans les Préalpes du nord, où il colonise les substrats décalcifiés et les calcaires recouverts d'humus, et que dans les grands massifs siliceux internes. Exigeant en humidité et pour la couverture neigeuse hivernale, il se raréfie plus au sud dans le Vercors, pour disparaître dans les Préalpes drômoises.

Menaces

La rhodoraie est largement répandue dans les Alpes. Elle a même bénéficié de la déprise agro-pastorale et se trouve en extension lente. Elle ne constitue pas globalement un habitat très vulnérable, sauf dans le Jura où ses rares localisations méritent d'être préservées. De plus, elle constitue un élément important de l'habitat pour certaines espèces très fragiles comme le Tétralyre. Localement les travaux d'aménagement (terrassment de pistes de ski et accès routiers) constituent une menace. De plus, elle est sensible à la reprise ou à l'accroissement du pâturage qui casse facilement les massifs de rhododendron. Il est donc nécessaire d'en suivre l'évolution.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

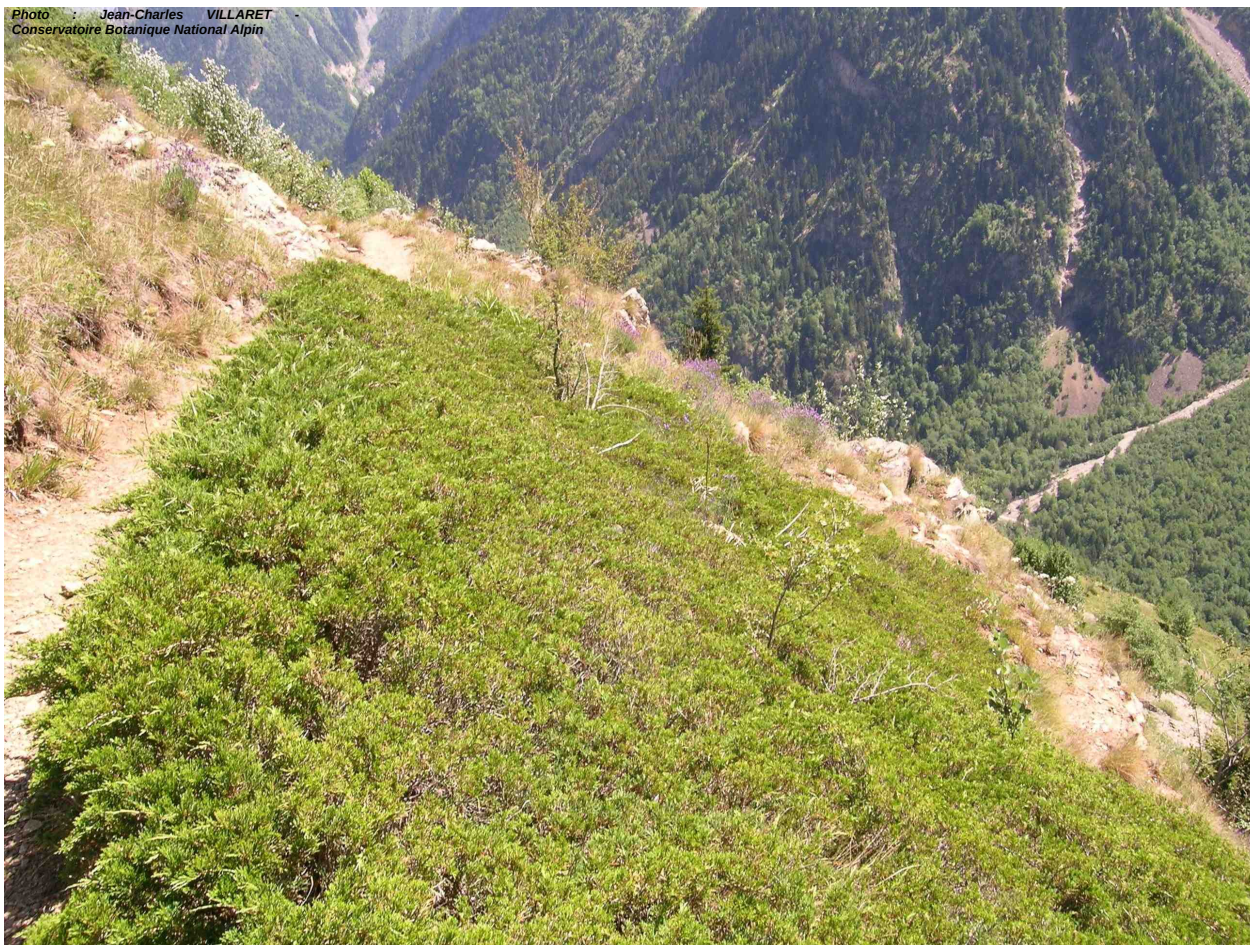
Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - POMMEYROL, V., 1989, Processus et vitesse de transformation des phytocénoses (période 1937-1989) dans l'étage subalpin (Massif du Taillefer). Caractérisation d'une lande à Rhododendron ferrugineum physionomiquement stable, Université Scientifique et Médicale Joseph Fourier, Grenoble I, Mémoire de D.E.A., 40 p. - GILOT, J.C., 1967, Note écologique sur divers groupements à Rhododendrons ferrugineum L. se développant sur substrat calcaire : exemple des Préalpes occidentales françaises, Oecol. Pl. 2:139-162, 24p.

FOURRES A GENEVRIER SABINE (JUNIPERUS SABINA)
(code CORINE 31.432)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Souvent claire et écorchée, cette formation sous-arbustive laisse apparaître en de nombreux endroits le sol à nu et les affleurements rocheux. Elle est principalement caractérisée par les tapis rampants et plaqués au sol du Genévrier sabine (qui domine), associé à d'autres genévriers, églantiers et arbustes adaptés aux stations chaudes et sèches. Cette lande composite associe des arbustes rampants, semi-dressés ou dressés, en mosaïque avec des pelouses rocailleuses sèches steppiques, éboulis et rochers.

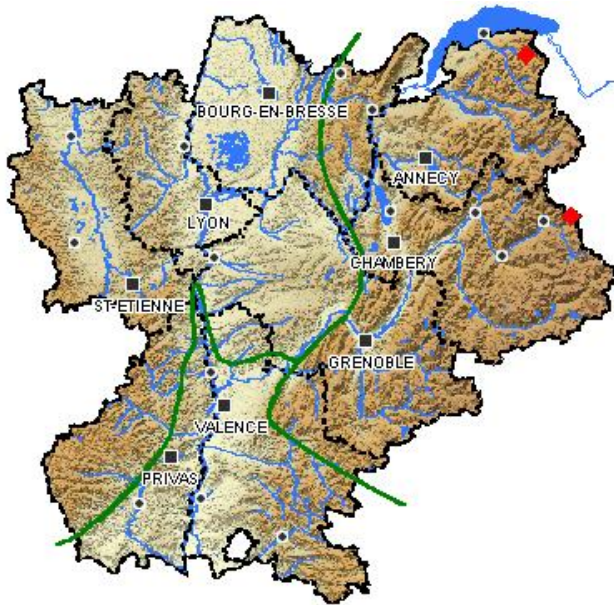
Ecologie

Cette lande occupe les pentes bien exposées et très ensoleillées, raides et rocheuses, ou au moins très rocailleuses, aussi bien sur sols calcaires, que sur schistes et gneiss, dès lors qu'ils sont très secs. Elle se développe aux étages montagnard et subalpin inférieur entre 1200 et 1800 m d'altitude.

Espèces guides

Genévrier sabine (*Juniperus sabina*), Genévrier commun (*Juniperus communis*), Genévrier nain (*Juniperus sibirica*), Raisin d'ours commun (*Arctostaphylos urva-ursi*), Epine-vinette (*Berberis vulgaris*), Groseillier à maquereau (*Ribes uva-crispa*), Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), Eglantier très épineux (*Rosa pimpinellifolia*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cette lande a une répartition limitée aux vallées intra-alpines les plus continentales de Savoie (Maurienne), du Dauphiné (Oisans, Queyras, Briançonnais), de Haute Provence (Ubaye) et des Alpes Maritimes (Tinée). En Rhône-Alpes, elle est distribuée dans les vallées les plus sèches de deux départements : la Savoie (moyenne et haute Maurienne) et l'Isère (haute Romanche, bassin de Bourg d'Oisans et Vénéon). Le Genévrier sabine est présent aussi, en petites populations éparses dans des stations sèches, jusque dans les Préalpes de Savoie (Chablais, Bornes-Aravis) et du Dauphiné méridional (Vercors, Diois), mais sans constituer à proprement parler de lande.

Menaces

Bien que couvrant des surfaces modestes, mais situées dans des zones à risques (pentes fortes, chutes de blocs), les landes à Sabine ne sont pas très menacées, à court terme, par les activités humaines. Au moins dans l'immédiat, elles ont bénéficié de la déprise rurale en colonisant les pâturages secs abandonnés. Cependant, il s'agit d'un stade transitoire qui se poursuivra à terme par leur reboisement naturel en pinèdes. En fond de vallées, les travaux lourds d'équipements (carrières, routes, travaux de restauration des terrains en montagne ou de sécurisation avec plantations forestières sur banquettes) peuvent représenter une menace importante. Il est donc nécessaire de suivre l'évolution de ces landes.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - GUIGUES, P., 1902, Une forêt de Sabines dans les Hautes-Alpes, Bull. Sci. Pharmacol. 5 (2):33-38, 6p.

LANDES A CAMARINE (EMPETRUM) ET AIRELLES (VACCINIUM)
(code CORINE 31.44)



Description

Il s'agit d'une lande très basse à rase (« landine »), ne dépassant pas une dizaine de cm de haut, dominée par deux petits sous-arbustes rampants à semi-rampants : la Camarine hermaphrodite (*Empetrum hermaphroditum*) aux feuilles coriaces brillantes, et l'Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), petit buisson caducifolié qui adopte ici une forme naine. l'Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) peut coexister par places. Les lichens terricoles (*Cetraria islandica*, *Cladonia* spp.) sont aussi très abondants et

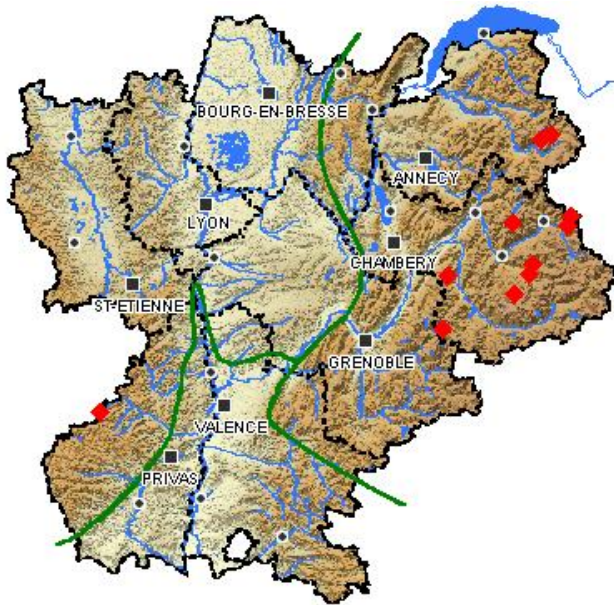
Ecologie

Disposée en mosaïque, cette lande colonise les croupes ventées, rocaillies exposées et ruptures de pente, entre 1600 et 2200m d'altitude. Dans ses stations très froides et peu enneigées, elle subit des conditions très sévères : vent, érosion, contrastes thermiques et très basses températures en hiver.

Espèces guides

Camarine des Alpes (*Empetrum hermaphroditum*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Avoine bigarrée (*Avenula versicolor*), Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*), Luzule jaune (*Luzula lutea*), Renouée vivipare (*Polygonum viviparum*), abondance de lichens des sols humifères (*Cetraria islandica*, *Cladonia arbuscula*, *Thamnolia vermicularis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, la landine froide à Camarine et Airelle bleue se distribue dans les plus hautes montagnes : Alpes et Pyrénées. Dans la région Rhône-Alpes, sa répartition intéresse les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère. Elle se limite principalement aux reliefs siliceux élevés des Alpes internes et intermédiaires de Savoie et du Dauphiné, depuis les massifs du Mont-Blanc et des Aiguilles Rouges jusqu'à celui des Ecrins. Sa présence est très fragmentaire et ponctuelle dans les Préalpes du nord : Chablais, Aravis, Bauges, Chartreuse, Vercors, Dévoluy septentrional, à la faveur de dalles calcaires recouvertes d'humus brut dans des stations très froides.

Menaces

Situés à haute altitude, sur des terrains maigres et rocheux très exposés, ces milieux sont habituellement peu soumis au pastoralisme. En revanche, les équipements touristiques liés au ski représentent la menace la plus importante. L'aménagement normalisé pour la sécurité et la fonctionnalité des domaines skiables conduit bien souvent à d'importants travaux de remodelage des reliefs et pentes. Ces travaux de terrassement entraînent la suppression de buttes et ressauts rocheux, entraînant du même coup l'anéantissement de ces habitats. D'autre part, les effets du réchauffement climatique pourraient se traduire par sa disparition dans les stations les plus basses et isolées (Préalpes en particulier).

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin, déterminant pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

LANDES A RAISIN D'OURS (ARCTOSTAPHYLOS UVA-URSI)
(code CORINE 31.47)



Description

Il s'agit de formations sous-arbustives très basses et rampantes, atteignant 30 cm de haut, rarement plus, dominées essentiellement par le Raisin d'ours commun ou Busserole. Ce dernier, caractérisé par son feuillage coriace vert sombre brillant, est assez souvent associé au Genévrier nain, aux feuilles épineuses. Le couvert sous-arbustif de la busserolaie est généralement discontinu, laissant apparaître en de nombreux endroits des rocaillies, ressauts rocheux, amas de blocs, ou étendues terreuses.

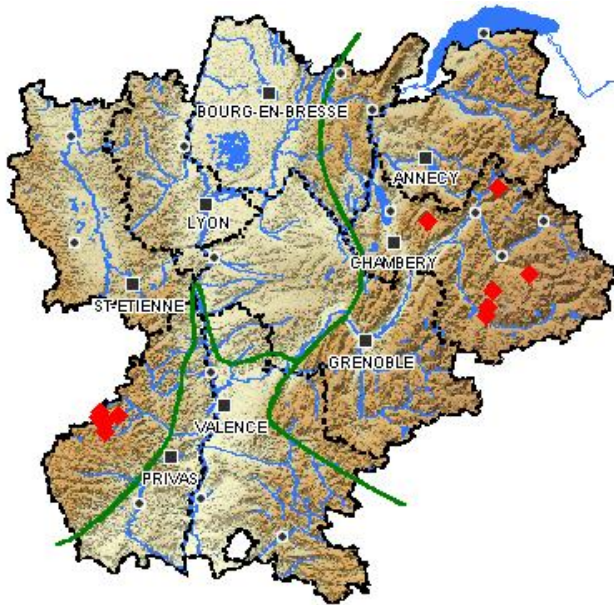
Ecologie

La busserolaie occupe les versants secs, ensoleillés et rocheux, les abords d'éboulis en voie de fixation et les pelouses rocailleuses, aux étages montagnard et subalpin, entre 900 et 2000 m d'altitude. Elle coiffe les croupes au sol superficiel, les rebords escarpés et les sommets de cônes d'éboulis.

Espèces guides

Raisin d'ours commun (*Arctostaphylos urva-ursi*), Genévrier nain (*Juniperus sibirica*), Cotonéaster du Jura (*Cotoneaster jurana*), Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*), Callune fausse-bruyère (*Calluna vulgaris*), Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*), Chèvrefeuille des Alpes (*Lonicera alpigena*), Alisier de Mougeot (*Sorbus mougeotii*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, la busserolaie constitue un habitat étendu et représentatif des Alpes et des Pyrénées. Sa distribution dans le Massif central mérite d'être précisée. En Rhône-Alpes, ce milieu est commun et largement répandu sur les versants d'adret dans la plupart des massifs montagneux alpins, aussi bien dans les Préalpes calcaires que dans les Grandes Alpes siliceuses. Il est cependant moins étendu dans les Préalpes de Savoie, en raison du plus fort recouvrement forestier. Il couvre des surfaces particulièrement importantes dans le Vercors méridional, la partie sud du massif de Belledonne, au Taillefer, en Maurienne et dans les vallées sèches du Valbonnais et de l'Oisans.

Menaces

Etablie en montagne, et couvrant des surfaces importantes, la busserolaie n'est pas un habitat particulièrement vulnérable. Elle est peu menacée par les activités humaines. De faible valeur fourragère, elle s'est, semble t'il, étendue dans les dernières décennies en bénéficiant, au moins dans un premier temps, de la déprise rurale. Cependant, la poursuite du déclin du pastoralisme peut se traduire par son reboisement progressif par des pins et des feuillus pionniers des pentes sèches. Les plantations de conifères constituent également une menace. Sa conservation nécessite de maintenir un équilibre entre sylviculture et pastoralisme, par la restauration raisonnée de pâturages de moyenne montagne.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

FOURRES D'AULNES VERTS DES ALPES
(code CORINE 31.611)



Description

Il s'agit de fourrés arbustifs souvent très denses, nettement dominés par l'Aulne vert ou Verne, parfois accompagné de divers saules bas : Saule soyeux, Saule hasté, Saule noirissant... Ces divers arbustes se caractérisent par des troncs souples et entrecroisés, hauts de 2 à 4 m, inclinés dans le sens de la pente, qui rendent de ce fait cette formation difficilement pénétrable. Ils sont généralement associés à une flore opulente et très luxuriante, de hautes plantes herbacées.

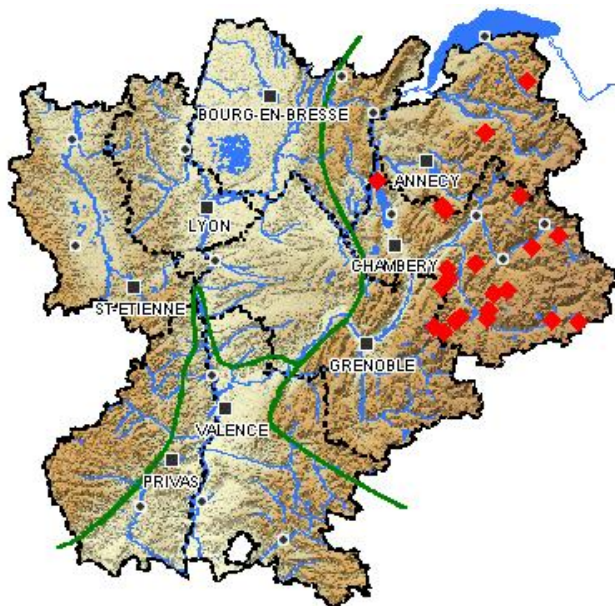
Ecologie

Cette formation colonise les pentes fortes, en versant frais, au pied de barres rocheuses, les ravins ombragés et humides balayés par les avalanches, et les bords de torrents, à l'étage subalpin surtout et plus rarement au montagnard supérieur. Elle s'installe aussi dans les pâturages humides à l'abandon.

Espèces guides

Aulne vert, Arcosse ou Verne (*Alnus alnobetula*), Saule à grandes feuilles (*Salix appendiculata*), Saule pubescent (*Salix laggeri*), Saule soyeux (*Salix glaucosericea*), Saule hasté (*Salix hastata*), Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), Achillée à grandes feuilles (*Achillea macrophylla*), Laitue des Alpes (*Cicerbita alpina*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, l'aulnaie verte est répartie en Corse et dans une grande partie des Alpes, mais avec une plus forte représentation dans les massifs les plus arrosés des Alpes du nord. Absente des Préalpes méridionales, elle se raréfie dans les Alpes du sud. L'Aulne vert a été introduit dans les Pyrénées. En Rhône-Alpes, les aulnaies vertes sont bien représentées dans l'ensemble des massifs montagneux des départements de la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère, aussi bien dans les Préalpes, à l'exception du Vercors où elles sont rares et très localisées, que dans les grands massifs intermédiaires et centraux. Exigeante en humidité, cette formation est absente de la Drôme.

Menaces

Ce milieu typique des Alpes est peu menacé. Localement les grands travaux tels que barrages, aménagements de pistes de ski par terrassement, travaux et reboisements entrepris dans le cadre de la restauration des terrains en montagne... ont pu dégrader certaines aulnaies vertes. Celles-ci pourraient de plus subir les effets négatifs du réchauffement climatique en cas d'assèchement. En Savoie, l'Aulne vert est aussi en expansion dans les pâturages humides à l'abandon (aulnaies secondaires de reconquête) et préparent la réinstallation de la forêt de montagne. Certaines aulnaies des éboulis froids sont plus particulièrement riches en Saule pubescent (*Salix laggeri*), arbuste rare, et doivent être préservées.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Statut Natura 2000 : Habitat non désigné Il est très généralement associé aux formations de hautes herbes ou mégaphorbiaie subalpine, habitat d'intérêt communautaire

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J. C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.
- LAMOURE, D., 1995, Invitation à la connaissance de l'Alnetum viridis, Bull. Trimest. Féd. Mycol. Dauphiné-Savoie 137:4-10
- OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil II : Sand- und Trockenrasen, Heide- und Borgstgras-Gesellschaften, alpine Magerrasen, Saum-Gesellschaften, Schlag- und Hochstauden-Fluren, Ed. Gustav Fischer, Jena, 355 p.
- OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.
- RICHARD, Lucien, 1969, Une interprétation éco-physiologique de la répartition de l'Aulne vert (*Alnus viridis*), Doc. Carte. Vég. Alpes 7:7-23, 16p.

BROUSSES DE SAULES BAS DES ALPES
(code CORINE 31.6211)



Description

Ces fourrés buissonnants et arbustifs, denses et bas, sont dominés par diverses espèces de saules aux branches semi-prostrées très ramifiées, dont la taille est comprise entre 0,5 et 2 m. Avec son feuillage blanc argenté contrastant avec le vert sombre des rhodoraies et des aulnaies vertes environnantes, la saulaie basse subalpine se repère souvent de loin. La végétation herbacée associée comprend des plantes hautes et opulentes, liées aux mégaphorbiaies, aux landes subalpines d'ubac et aux bas-marais.

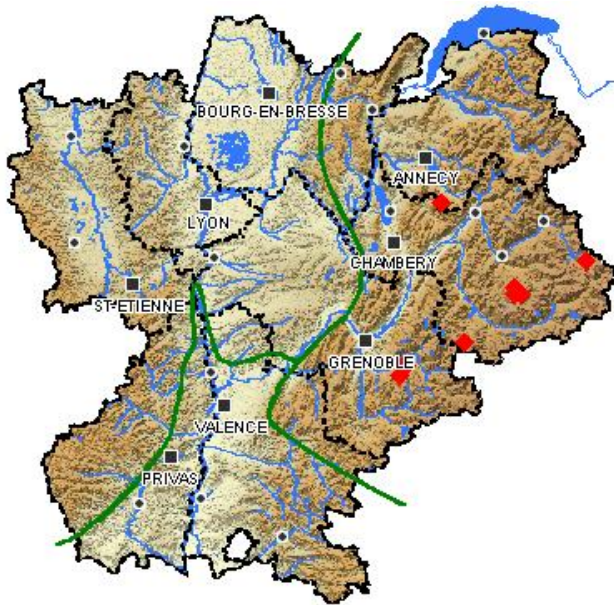
Ecologie

Ces fourrés poussent à l'étage subalpin de 1700 à 2300 m d'altitude, dans des pentes froides et humides. Divers types sont à remarquer : saulaie à Saule helvétique des moraines, saulaie à Saule soyeux associée aux rhodoraies humides et saulaie marécageuse à Saule arbrisseau des rives tourbeuses et marais.

Espèces guides

Saule helvétique (*Salix helvetica*), Saule soyeux (*Salix glaucosericea*), Saule arbrisseau (*Salix foetida*), Saule hasté (*Salix hastata*), Saule noircissant (*Salix myrsinifolia*), Saule bleuâtre (*Salix caesia*), Saule à dents courtes (*Salix breviserrata*), Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), Alisier nain (*Sorbus chamaemespilus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est connu surtout dans les Alpes et dans une moindre mesure dans les Pyrénées, ainsi que très localement sur quelques-uns des sommets les plus élevés du Massif central. Dans la région Rhône-Alpes, ce milieu naturellement rare occupe des surfaces réduites dans des stations froides, principalement localisées aux plus hauts massifs des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère. Milieu relique de climat froid, la saulaie basse subalpine est rare dans les Préalpes savoyardes et absente ou très résiduelle dans celles du Dauphiné, où elle ne possède que quelques rares stations atypiques (Chartreuse, Dévoluy septentrional, Haut Buech).

Menaces

Situé à haute altitude, ce type de milieu apparaît peu menacé. Localement les grands travaux de barrages, l'aménagement de pistes de ski, les travaux et reboisements entrepris dans le cadre de la restauration des terrains en montagne ont conduit à la destruction ou à la dégradation de certains sites. Les formations de saules bas, qui bordent certaines tourbières et bas-marais, sont très vulnérables à la pression pastorale et aux aménagements de barrages. Ces formations liées à des conditions climatiques très froides pourraient de plus subir les effets négatifs du réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte de ces habitats est nécessaire dans le cadre des travaux d'aménagement de la montagne.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000 et pourtant ...

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

LANDES EN COUSSINET A GENET DE VILLARS (GENISTA PULCHELLA)
(code CORINE 31.7456)

pas d'illustration disponible

Description

Ces formations sous-arbustives extrêmement prostrées, plaquées au sol, atteignent à peine 2 à 3 cm de haut. Le Genêt de Villars y forme un tapis discontinu, auquel se mêlent les plaquages colorés d'espèces herbacées comme l'Anthyllide des montagnes ou la Globulaire à feuilles cordées. Ce n'est qu'en mai et juin que ce genêt marque de sa belle floraison jaune la physionomie de cette « landine ». En dehors de cette période, ce discret genêt s'efface et cet habitat prend l'aspect d'une pelouse rocailleuse.

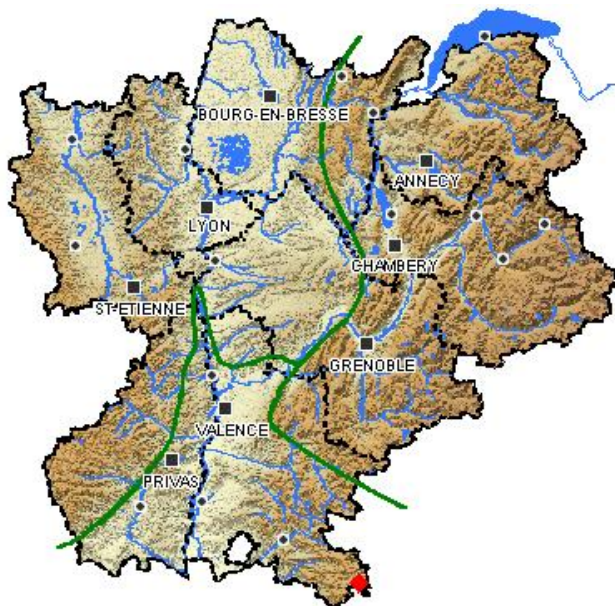
Ecologie

Cette landine occupe les crêtes rocailleuses au sol très superficiel des Préalpes méridionales calcaires, à l'étage supraméditerranéen, entre 1000 et 1500 m d'altitude. Elle se développe en conditions très sèches, là où les tendances du climat régional sont accentuées par le vent et la forte insolation.

Espèces guides

Genêt de Villars (*Genista pulchella* subsp. *villarsii*), Anthyllide des montagnes (*Anthyllis montana*), Féтуque cendrée (*Festuca cinerea*), Bugrane striée (*Ononis striata*), Globulaire à feuilles cordées (*Globularia cordifolia*), Potentille pubescente (*Potentilla pusilla*), Iberis des rochers (*Iberis saxatilis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La forme de cet habitat dominée par le Genêt de Villars est présente en France dans la région méditerranéenne, où les départements de l'Ardèche, de la Drôme et des Hautes-Alpes marquent sa limite septentrionale. Dans la région Rhône-Alpes, ces landines se répartissent en Ardèche (Basse Ardèche) et dans la Drôme. Dans ce département, ce sont les Baronnies et la moitié sud du Diois qui concentrent l'essentiel des stations de cet habitat. Plus ponctuellement, il se rencontre dans le sud du Vercors et dans le Tricastin.

Menaces

Le pâturage ovin souvent important sur les pelouses sommitales des Préalpes méridionales, combiné au comportement instinctif des troupeaux à établir des lieux de rassemblement (« chôme ») sur les crêtes, portent souvent atteinte à cet habitat. La perspective d'une évolution des climats méditerranéens vers une sécheresse encore plus accentuée pourrait diminuer la ressource fourragère et renforcer les problèmes de surpâturage. Dans ce contexte, l'ajustement de la charge pastorale à la productivité de ces pâturages au travers des diagnostics pastoraux paraît primordial. La conduite des troupeaux devra également veiller à ne pas créer ou à limiter les lieux de chôme sur les crêtes.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - GAULTIER, C., 1989, Relations entre pelouses eurosibériennes (Festuco-Brometea) et groupements méditerranéens (Ononido-Rosmarinetea). Etude régionale (Diois) et synthèse sur le pourtour méditerranéen nord-occidental, Université de Paris-Sud, Orsay (Paris XI), Thèse 3e cycle, 230p.+119p.

FRUTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
(code CORINE 31.8123)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit d'une formation buissonnante, claire à assez dense, parsemée de trouées, occupées par des pelouses sèches, rocailles et dalles rocheuses. En plus de l'Amélanchier et de divers cotonéasters, des églantiers et d'autres arbustes, souvent épineux, caractérisent cette formation arbustive (fruticée), mais le Buis n'y est jamais franchement dominant. Elle occupe les éboulis, dalles, lapiaz, et rebords des escarpements rocheux et pentus, mais colonise aussi des coteaux secs et prairies rocailleuses.

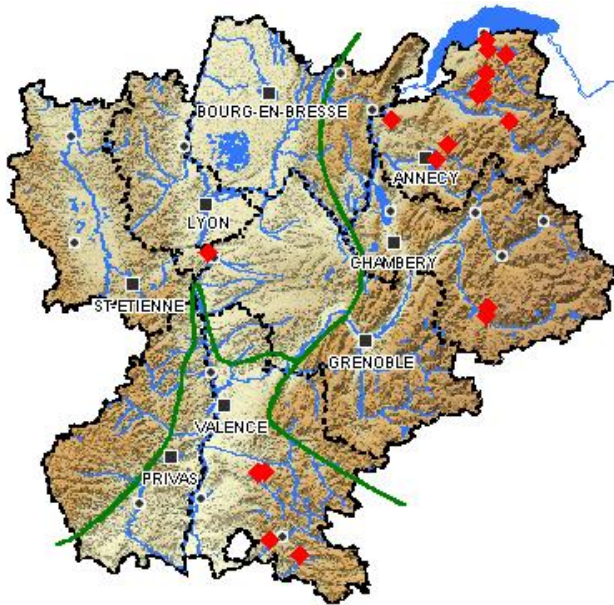
Ecologie

Elle est présente aux étages collinéen et montagnard, voire subalpin, atteignant 2000 m d'altitude dans les vallées alpines les plus sèches, sous climat non franchement méditerranéen. Superficiel, rocheux ou caillouteux, le sol est le plus souvent calcaire. Pauvre en éléments minéraux, il s'assèche vite.

Espèces guides

Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), Cotonéasters (*Cotoneaster interregimus*, *C. tomentosus*, *C. delphinensis*), Eglantiers (*Rosa canina*, *R. pimpinellifolia*), Buis (*Buxus sempervirens*), Epine-Vinette (*Berberis vulgaris*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Genévriers (*Juniperus communis*, *J. thurifera*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La distribution précise de cet habitat est mal connue en France. Il existe dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, ainsi que dans le Massif Central et le Sud-Ouest. Les fruticées des escarpements calcaires de Bourgogne, Champagne-Ardenne, et du bassin de la Seine peuvent se rattacher à cet habitat. Dans la région Rhône-Alpes, il est présent dans les départements de la Drôme (Diois, Tricastin et Baronnies), l'Ardèche (Basse-Ardèche, Vivarais), l'Isère (Chartreuse, Vercors, Oisans, Trièves), l'Ain (ensemble du Bugey, Revermont). Il est également présent en Savoie (Bauges, Maurienne, Tarentaise), et en Haute-Savoie (Albanais, Chablais).

Menaces

Cet habitat est naturellement peu fréquent. En situation « primaire » (c'est à dire totalement naturelle), il est localisé aux rocaillies, éboulis, lapiaz et escarpements rocheux. La dynamique naturelle y est lente et les conditions peu favorables à l'exploitation forestière ; l'habitat est donc peu menacé. En milieu « secondaire » (c'est-à-dire résultant d'un défrichement ancien, pour l'exploitation agro-pastorale), la situation de cet habitat est contrastée. La déprise agricole des secteurs de moyenne montagne lui a d'abord été favorable (colonisation de prairies). Mais la poursuite de la recolonisation forestière, spontanée, constitue une menace notamment pour les insectes et les oiseaux associés.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et subméditerranéen, déterminant pour le continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

FOURRES A BUIS
(code CORINE 31.82)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Constitués de fourrés surtout arbustifs, parfois très denses, cet habitat est nettement dominé par le Buis. En raison de la densité des arbustes, la strate herbacée est réduite et peu diversifiée, sauf en lisière de ces fourrés. Etablis dans des conditions sévères, sur des sols calcaires généralement très superficiels et vite desséchés, comme des dalles calcaires ou des cailloutis assez grossiers, ces fourrés à Buis sont relativement stables : l'évolution vers la forêt est nulle ou très lente.

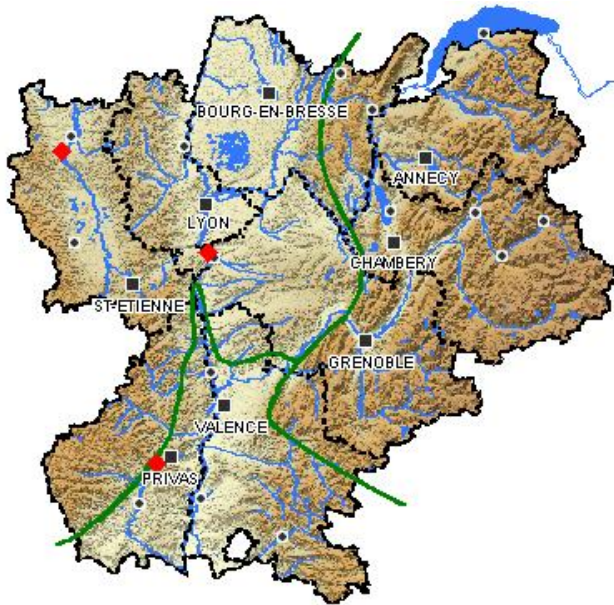
Ecologie

La buxaie pousse sous influence climatique méditerranéenne marquée (étages supraméditerranéen et collinéen), sur des pentes fortes en exposition chaude, au niveau de corniches calcaires ou de dalles. Caillouteux, superficiel et très sec, plus profonds, le sol présente un bilan hydrique très déficitaire.

Espèces guides

Buis (*Buxus sempervirens*), Fustet (*Cotinus coggygria*), Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*), Cerisier de Saint-Lucie (*Prunus mahaleb*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Dompte venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*), Mélisse ciliée (*Melica ciliata*), Chèvrefeuille de Toscane (*Lonicera etrusca*), Amélanchier (*Amelanchier ovalis*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est bien répandu dans le quart sud-est de la France, dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes. Il est également assez fréquent sous des formes moins typiques dans le Sud-ouest, en Bourgogne, Champagne et Lorraine. En Rhône-Alpes, il est fréquent dans les départements de la Drôme (Diois, Tricastin, Baronnies) et de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Vivarais). Il est plus localisé dans les autres départements, surtout dans les Préalpes et le massif jurassien : en Isère (Vercors, Chartreuse méridionale, Isle-Crémieu), Savoie (Bauges, Monts du chat), Haute-Savoie (Bassins lémanique et annecien, Bornes-Aravis) et dans l'Ain (ensemble du Bugey, Revermont)

Menaces

Typique des moyennes montagnes méridionales de la région Rhône-Alpes, cet habitat est assez fréquent. Etabli dans des conditions peu propices aux activités humaines, il est globalement peu menacé. L'exploitation de carrières en roches massives, en particulier à proximité des agglomérations dans les cluses alpines, peut localement constituer une menace. Les conditions écologiques sévères qui règnent dans ses stations, encore accentuées par les sécheresses intermittentes, freinent la dynamique végétale de reconquête forestière qui est très lente, et favorise le maintien à long terme de la buxaie. Toutefois, lorsque le sol est plus épais, une colonisation est possible par le Chêne pubescent notamment.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental

Directive habitats annexe 1

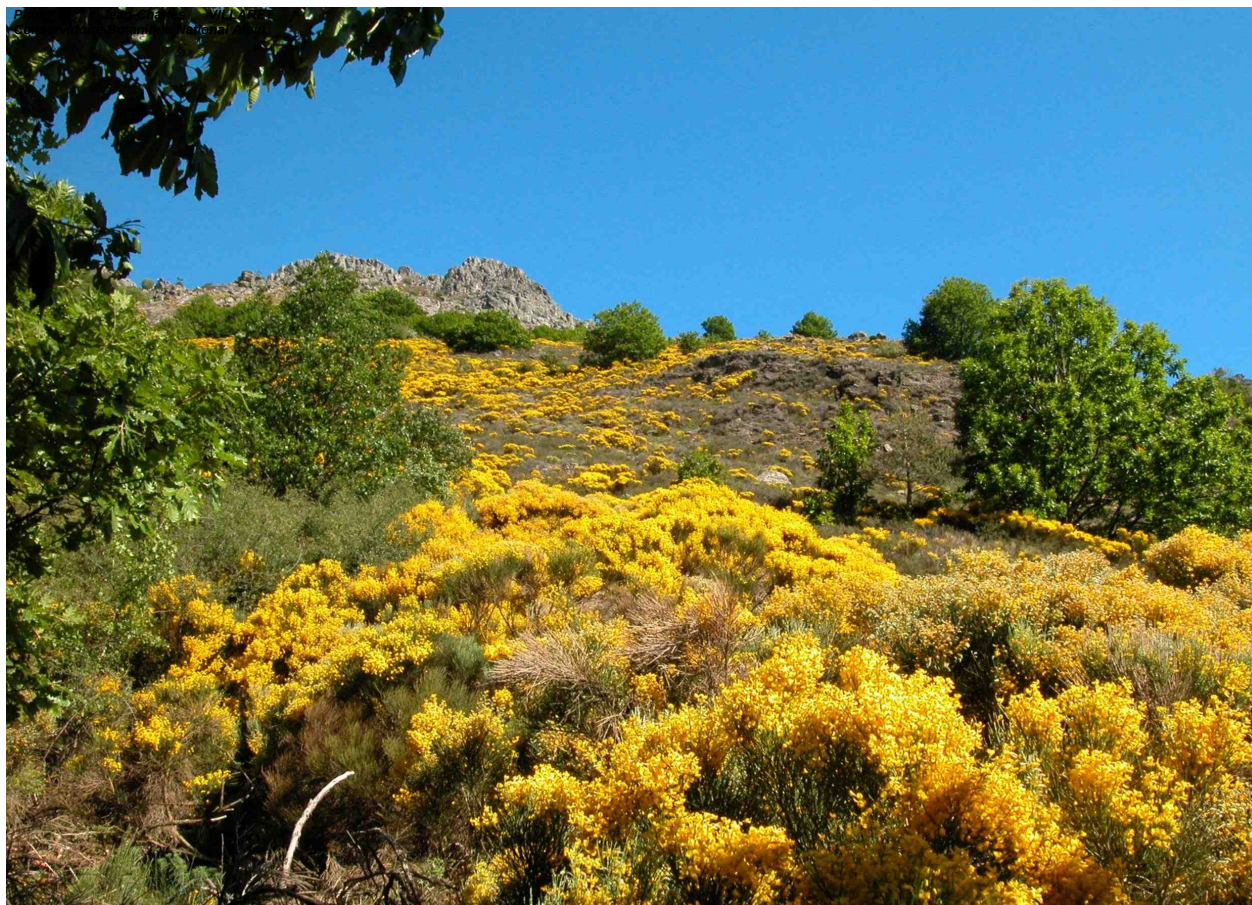
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

LANDES A GENET PURGATIF (CYTISUS PURGANS)
(code CORINE 31.842)



Description

Colonisant pâturages et versants déboisés, ces formations arbustives tendent à devenir denses avec le temps. Mesurant entre 0,5 et 1 m de haut, elles sont nettement dominées par le Genêt purgatif, auquel peuvent se mêler d'autres arbustes et sous-arbustes comme le Genêt à balais, la Bruyère cendrée ou encore la Callune vulgaire. La strate herbacée, de composition très variable, est très clairsemée sur les rocailles et rochers et plus dense dans les pâturages et clairières.

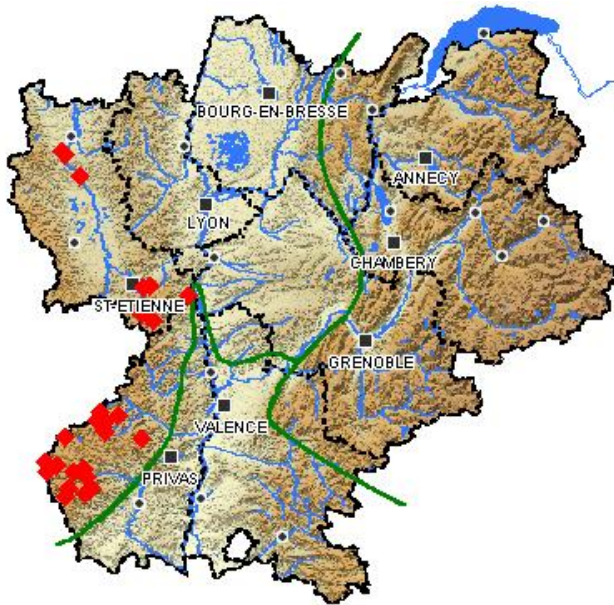
Ecologie

Ces landes s'installent aux étages supraméditerranéen et montagnard sur des terrains siliceux, ensoleillés, chauds et secs. Elles sont établies soit en situation primaire au sein d'escarpements rocheux et de pentes rocailleuses, soit secondaire sur des terrains anciennement défrichés, exploités ou pâturés

Espèces guides

Genêt purgatif (*Cytisus oromediterraneus* = *C. purgans*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Callune (*Calluna vulgaris*), Germandrée sauge-des-bois (*Teucrium scorodonia*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Véronique officinale (*Veronica officinalis*), Houlque molle (*Holcus mollis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat occupe le pourtour du Massif Central et descend jusqu'aux Pyrénées orientales. Dans la région Rhône-Alpes, à la faveur d'affleurements granitiques isolés situés dans la moyenne vallée du Rhône, il atteint dans le nord-ouest du département de la Drôme, sa limite orientale de répartition en France. Ailleurs, ces landes sont présentes dans la partie ouest du département de l'Ardèche, où elles sont particulièrement abondantes et très représentatives des paysages en Haute Ardèche, et dans celui de la Loire (Pilat, Roannais).

Menaces

Ces landes bénéficient aujourd'hui de la déprise rurale et colonisent les terres anciennement exploitées ou autrefois pâturées. A moyen terme cependant, la poursuite de la dynamique ligneuse sur ces espaces abandonnés pourrait entraîner leur boisement progressif (installation de pinèdes et hêtraies). Les plantations résineuses constituent une menace importante pour ces landes, notamment dans le Massif central. La conservation de cet habitat nécessite de maintenir un équilibre entre sylviculture et pastoralisme, si besoin par la restauration raisonnée de pâturages de moyenne montagne.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental, complémentaire pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

FOURRES DE GENEVRIERS COMMUNS (code CORINE 31.88)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de formations arbustives plus ou moins clairsemées, comprises le plus souvent entre 2 et 4 m de hauteur, mais pouvant atteindre jusqu'à 7 à 8 m, dominées par le Genévrier commun, auquel s'associent selon les conditions écologiques divers arbustes comme l'Amélanchier à feuilles ovales, le Buis, le Nerprun des rochers, le Genêt à balais ou des églantiers. La strate herbacée, de nature très variable, est très éparse sur les rocailles et rochers et plus dense dans les pâturages et clairières.

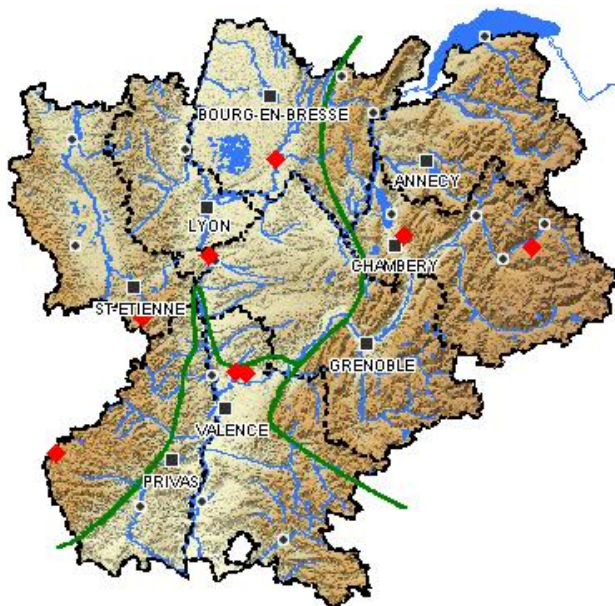
Ecologie

Présents aux étages collinéen et montagnard dans des contextes écologiques, climatiques, géologiques très variés, ces fourrés s'installent soit en situation primaire sur des corniches et éperons rocheux, soit en situation secondaire par colonisation de pelouses sèches de pâturages à l'abandon.

Espèces guides

Genévrier commun (*Juniperus communis*),
Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*),
Cytise à feuilles sessiles (*Cytisus sessilifolium*),
Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*),
Cotonéaster à sépales obtus (*Cotoneaster obtusifolius*),
Genêt à balais (*Cytisus scoparius*),
Chèvrefeuille de Toscane (*Lonicera etrusca*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

A l'exception de la pointe de la Bretagne et d'une partie du bassin aquitain, cet habitat est largement distribué dans la totalité de la France, mais il est rare dans les régions de grandes plaines cultivées. Les fourrés à Genévrier commun sont disséminés sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, avec une plus forte représentation dans les départements méridionaux, notamment dans les moyennes montagnes de la bordure est du Massif central et dans les collines et Préalpes delphino-provençales, à basse et moyenne altitude. Ils se raréfient en plaine et évitent aussi les hautes montagnes.

Menaces

En situation « secondaire » (dans les pâturages et prairies gagnées par défrichement sur la forêt), la fermeture des milieux par reboisement naturel ou les plantations résineuses constitue une réelle menace pour cet habitat. Le Genévrier commun est en effet exigeant en lumière et ne supporte pas la concurrence. Sa maturité sexuelle tardive (10 ans environ) nécessite, pour assurer sa reproduction, le maintien de conditions d'ouverture du milieu suffisamment durablement dans le temps. La conservation de ces fourrés est donc directement liée au maintien d'une activité pastorale. Dans les situations « primaires » (où la dynamique ligneuse est très faible voire nulle), cet habitat n'est en revanche pas menacé.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental, complémentaire pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.